Les COURS d'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUX DAMES ET JEUNES FILLES

LA FONTAINE, MORALISTE

PAR M. LE CHANOINE THAMIRY

Hier lundi, M. le chanoine Thamiry, doyen de la Faculté de théologie, a donné sa première conférence sur « La Fontaine moraliste ».

Vivre en paix et pour cela modérer ses désirs, dit l'éminent conférencier, n'être pas ambitieux, rester en sa place et dépendre des autres le moins possible. Ce sont les maximes qui dominèrent la vie de La Fontaine, et, comme l'auteur se livre toujours dans son œuvre, elles caractériseront sa morale.

Car il veut enseigner la morale dans les « Fables » et là seulement. C'est que les fables sont écrites en vue de l'éducation du jeune Dauphin de France. A travers de gracieux apologues, elles nous donnent des leçons. Tantôt ces leçons revêtent la forme de proverbes, tantôt elles ressortent du petit drame auquel nous venons d'assister. Morales en formules et morales en actions, avec un art inimitable le poète nous fait donner les unes et les autres par les animaux. Il leur prête pour cela les vertus et les vices des hommes et il les fait agir avec tant de naturel qu'on ne s'étonne nullement d'être revenu « au temps où les bêtes parlaient ».

« Je me sers d'animaux pour instruire les hommes, dit La Fontaine, et par leur entremise je tâche de tourner « le vice » en ridicule, ne pouvant l'attaquer avec le bras d'Hercule. »

Aussi nous expose-t-il les mésaventures qui attendent la vanité, de la présomption, l'indiscrétion, l'imprévoyance, l'avarice, etc.

Quant aux vertus il espère les inspirer en des apologues courts et intéressants car « une morale nue apporte de l'ennui ». Le conte fait passer le précepte avec lui. Et suivant cette seconde méthode on peut découvrir en La Fontaine l'éloge de quatre vertus cardinales — mais en réduction, au petit pied — car le Bonhomme est rarement héroïque.

Il est vrai que la morale des fables est assez terre à terre, mais elle est raisonnable et sérieuse: l'auteur n'a-t-il pas pour but de mettre sous les yeux du jeune Dauphin des « tranches de réel » capables de le former à l'expérience de la vie. Il ne s'élève donc pas trop haut. Cependant lui-même en ses dernières années nous montre la richesse du fonds chrétien que possédait son âme sous une apparence frivole et épicurienne: sa mort nous est un sujet d'édification et ajoute aux théories des moralistes leur couronnement nécessaire.

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING. — L'Amicale des surveillants et assimilés de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing s'est réunie dimanche et a adopté définitivement les statuts.

Tous les membres de l'Amicale, en cas de maladie, recevront: 10 fr. par jour à partir du sixième jour et pendant quatre-vingt-dix jours; 5 fr. par visite médicale: 25, 50, 75, 150, 300 et 600 francs pour les examens radiographiques et les opérations chirurgicales suivant leur importance. Les femmes et les enfants des sociétaires reçoivent, le cas échéant, des indemnités pour les visites médicales, les opérations chirurgicales, les naissances, etc...

Il est décidé l'organisation d'une excursion et d'un banquet au cours de l'année 1927.

La cotisation a été fixée à 3 francs par mois, donnant droit à tous les avantages ci-dessus.

Tout nouveau sociétaire, lors de son inscription et en plus de sa cotisation pour le premier mois, doit verser une somme de 2 fr.

Il a été décidé que les cartes d'adhésion seront mises en circulation et qu'une permanence aura lieu tous les dimanches, de 10 h. à 11 h. 30, au siège, café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix.

Tous les surveillants et assimilés de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing (surveillants, aides contremaîtres, chefs d'équipe, chefs mannequins, monteurs de chaînes, contrôleurs de mise en marche de tissage, repasseurs de tringe, pointeurs, donneurs de trames, gaufreurs de teinturerie, etc.) sont invités à s'y adresser pour faire partie de la société, prendre connaissance des statuts et payer leur cotisation.

HALLE FLIPO. — Grande baisse: Hollande, 11; Café, 22; Beurre, 22.50; extra, 23.65 et 27.50; Pain d'épices, 6.25; Biscuits, 7 à 11. 32244d

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Section espagnole. — Les conférences, interrompues par les fêtes, vont reprendre à la section à partir d'aujourd'hui, mardi 11 janvier. Les membres auront le plaisir d'entendre, ce soir, M. Lagasse, qui fera un exposé géographique sur: « Les colonies françaises ». On commencera à 21 heures.

La prochaine conférence sera faite par M. P.-L. Martin, chef de la section, sur: « La musique espagnole: Enrique Granados ».

ŒUVRE DE SAINTE-ELISABETH (Paroisse Saint-Martin). — Les réunions d'ouvrage de l'Œuvre des églises pauvres reprendront le vendredi 14 janvier, 35, rue du Curoir.

A PROPOS D'UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE DANS LA CAVE DE M. Fernand BROUTIN, 165, rue de l'Alma, et 1 et 3, rue de Toulouse, à Roubaix. — Dans l'après-midi de samedi, le naïf cambrioleur ne tarda pas à se faire arrêter par le Service de la Sûreté. On suppose que ce malandrin aurait bien voulu déguster les fameux Champagnes Georges Fertin, dont M. Fernand Broutin a le monopole. Il savait sans doute que cette firme achète ses vins dans les bons côteaux d'Avize, qui sont classés dans les premiers crûs de Champagne. Il aurait voulu comparer tour à tour la bonne carte perle à la délicieuse carte blanche.

Peut être aussi, si son estomac lui aurait permis, il aurait goûté les premiers crûs de l'omérol, de Saint-Emilion et de Bourgogne dont cette maison détient toujours un stock si bien apprécié par les fins connaisseurs. 32260d

LA SOCIÉTÉ des MÉDAILLÉS ANCIENS COLONIAUX FRANÇAIS a tenu son assemblée générale trimestrielle au siège, café Victor Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, sous la présidence de M. Antoine Zuud, président, entouré de MM. Victor Beaucamp, secrétaire; Michel, trésorier, et des membres du Comité.

En ouvrant la séance, le président adresse à l'assemblée ses meilleurs vœux pour l'année 1927, puis il excuse M. P. Marchandet, vice-président, empêché, et demande aux sociétaires de faire une propagande active pour amener de nouveaux adhérents. M. Zund espère voir les membres plus nombreux aux assemblées trimestrielles où sont donnés d'utiles renseignements aux coloniaux libérés.

M. V. Beaucamp, secrétaire, donne lecture des divers procès-verbaux, qui sont adoptés à l'unanimité, ainsi que la situation financière qui suit une marche prospère. La réunion se termine par les prix du trimestre, qui sont joués avec entrain.

BOCK MEYERBEER. Le plus cristallin. 32234

AU CERCLE HORTICOLE. — L'assemblée générale de dimanche réunit de nombreux sociétaires. M. Louis Bossut présidait la séance, ayant près de lui M. E. Canivet, vice-président.

En cette première réunion de l'année, M. le président présente à l'assemblée ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle; il espère voir prospérer la société et souhaite que cette année soit plus heureuse que l'année 1926, qui a marqué tant de deuils chez les sociétaires et dans leurs familles.

C'est M. Becquereau, professeur d'horticulture à Tournai, qui donna la conférence sur un sujet tout spécial pour les amateurs de jardinage: « La culture et la plantation des plantes vivaces dans les jardins », fut un sujet extrêmement intéressant. Ses précieux enseignements furent très suivis par l'assemblée.

M. Becquereau termina en indiquant les noms des plantes les plus rustiques propres à agrémenter nos jardins.

Il fut remercié par de nombreux applaudissements.

La tombola d'outils de jardinage clôtura la soirée à 19 heures.

AVIS. — La Maison A. De Beyne, fabricant de Meubles d'Art, 167-169, rue Pellart, Roubaix, informe sa fidèle clientèle de Belgique, que malgré la hausse du franc français, ses prix avantageux permettront encore de passer vos commandes. 32247

FÉDÉRATION DES BRASSARDS ROUGES DE ROUBAIX ET SES CANTONS (Sections belge et française). — Le paiement des cotisations pour l'année 1927 commencera dans l'ordre suivant:

Mercredi 12 janvier, lettres A, B, C; jeudi 13 janvier, lettre D; vendredi 14 janvier, lettres E, F, G, H, I, J, K; samedi 15 janvier, lettre L; lundi 17 janvier, lettres M à R; mardi 18 janvier, lettres S à W.

Service du secrétariat tous les soirs, de 18 à 20 heures.

NOS PHOTOGRAVURES. — La photogravure que nous avons publiée hier, de M. Amédée Prouvost, est la reproduction d'une photographie sortant des ateliers de M. Mischkind.

SELECT-DANCING. Taverne Liégeoise, 14, rue de Paris, Lille. Thé-Dansant à 5 h. 30. Soirée à 21 h.

DEUX TENTATIVES DE CAMBRIOLAGE. — Une ouvrière soigneuse, Mlle Germaine Callewaert, demeurant rue des Longues-Haies, 27, a informé M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, que pendant son absence on avait fracturé les deux portes de son logement et que tous les meubles ainsi que le lit avaient été fouillés.

Aucun objet n'a disparu.

Un fait analogue s'est produit dans une chambre voisine, occupée par M. Albert Joly, actuellement à Paris.

Le buffet porte des traces d'effraction, mais comme chez sa voisine rien n'a été emporté. Le malfaiteur ne recherchait, sans aucun doute, que de l'argent.

DÉGUSTEZ double Pilsen Moderne. 41632

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au cours de son travail dans l'établissement de MM. Motte et Marquette, au mécanicien, M. Honoré, Delbecq, 51 ans, rue du Progrès, 6, s'est fracturé le fémur gauche en tombant.

M. le docteur Litligneau, qui a donné les premiers soins au blessé, l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'Art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 19415

EN TOMBANT SUR LA VOIE PUBLIQUE. — M. le docteur Dequeurceaux a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité un journalier, M. René Raous, 56 ans, demeurant rue Henri-Carrette, 66, qui s'était fracturé la jambe en tombant sur la voie publique.

RENAULT — Agence officielle Delfôte, 96, rue Inkerman. - Téléphone 550. 31439

EXPLOITS D'IVROGNES. — Lundi, vers 4 heures du matin, plusieurs jeunes gens pris de boisson, prirent fantaisie de décrocher les persiennes de plusieurs habitations de la rue du Collège.

Les habitants de ces maisons, croyant avoir affaire à des malfaiteurs, se mirent à leurs fenêtres et poussèrent quelques cris « Au voleur! » A la vue des marchands de journaux qui se rendaient dans nos bureaux, les ivrognes prirent la fuite.

Signalons que l'une des persiennes a été retrouvée contre la porte cochère de la boulangerie « L'Union », Grande-Rue.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Schwertzig, 216, rue de Lille, Roubaix. 31954

L'HEURE DE LA RETRAITE. — M. Henri Debrabander, cafetier, demeurant rue Lazaroix, 64, a été l'objet d'une contravention pour n'avoir pas fermé son établissement à l'heure réglementaire.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir mardi, de 19 h. à 19 h. 45, répétition partielle pour barytons et basses, chez M. Francis Verzaal, rue de l'Alma.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE ROUBAIX. WATTRELOS. — Ce soir mardi, répétition à 20 h. 30.

CROIX

A « LA PATRIOTE ». — Demain mercredi, à 8 h. 45, rue Saint-Jacques, 48, réunion des membres de toutes les sections autour du drapeau en vue des funérailles de leur regretté camarade Albert Gheerquier (tenue d'hiver, vareuse et casquette).

AVIS AUX CHOMEURS. — Les chômeurs ayant sollicité des secours sont priés de se présenter tous les jours, à 10 h. du matin, à la Mairie, au guichet du Bureau Municipal de Placement.

PROCES-VERBAL a été dressé à la charge de M. Adolphe Duvergar, 68 ans, demeurant à Lille, rue des Etaques, 53, pour avoir chanté sur la voie publique sans autorisation.

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE M. JULES MULIER. — C'est aujourd'hui, mardi, à 9 h., en l'église St-Nicolas, qu'auront lieu les funérailles de M. Jules Mulier, membre de la Fraternelle des Combattants et de l'Union Mutualiste. Les membres de ces deux sociétés sont priés d'assister aux funérailles. Assemblée 20, rue Pasteur, à 8 h. 45.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tourneiterie Dutourne et Martinache, l'ouvrier tourneur Valentin Coucke, demeurant à Harlebeke (Belgique), s'est fait une plaie contuse de l'extrémité de l'index droit en cerclant un tonneau. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin.

A L'UNION MUTUALISTE. — Les sociétaires en possession d'une feuille de maladie du dernier trimestre 1926, sont priés de la remettre pour mercredi, à midi, au plus tard, au Secrétariat, 18, rue Victor-Hugo. Passé ce délai, les bénéficiaires qui ne se seront pas conformés à ces instructions, perdront les avantages accordés par la société.

50 % de RABAIS sur BIJOUX "FIX"
"AU CŒUR D'OR"
49bis, Grande-Rue, ROUBAIX. 32259

WATTRELOS

UN PIETON RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Dans la soirée de dimanche vers 18 h. 15, un piéton, M. Pierre Dewitte, 76 ans, demeurant 15, rue Hoste, à Wattrelos, a été tamponné par une automobile conduite par M. William Boiley, ingénieur à La Madeleine, alors qu'il traversait la rue Carnot, au Laboureur. Le septuagénaire a été relevé avec une côte fracturée.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Ce soir, à 20 h., réunion de la Commission. Demain mercredi 12 janvier, à 20 h., réunion du Cercle d'études des Jeunes.

LANNOY

LES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX, PIGEONS, AUTOMOBILES ET MOTOCYCLETTES sont invités à faire d'urgence leur déclaration à la Mairie, s'ils veulent éviter des poursuites judiciaires.

IL N'FAUT ETRE EN REGLE. — M. J. Toudreau, sujet belge, a été gratifié d'un procès-verbal, par la gendarmerie, pour avoir circulé sur le territoire français avec une automobile, sans être muni du certificat international de route.

FLERS-BREUCQ

PLAINTE POUR COUPS. — Dimanche, vers 8 h., M. Francis Van Bever, directeur du Vélodrome du Breucq, était allé trouver une voisine, la priant de surveiller ses enfants qui, continuellement pénétraient dans l'enceinte du Vélodrome.

La voisine le prenant de suite de haut, invectiva M. Van Bever, le frappa et lui déchira son vestob. Après s'être fait délivrer par M. le docteur Berthou, un certificat constatant quelques blessures légères, faites par sa voisine, M. Van Bever porta plainte à la gendarmerie de Roubaix, qui a ouvert une enquête.

HEM

L'HEURE DE LA RETRAITE. — M. Adolphe Delsroix, cabaretier, rue du Petit-Lannoy, a fait l'objet d'un procès-verbal, pour fermeture tardive de son établissement.

LEERS

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Les ascendants des victimes de la guerre qui avaient été rayés de la liste d'assistance aux vieillards, sont invités à se présenter le plus tôt possible à la Mairie, pour renouveler leur demande d'assistance.

CHEVAUX, AUTOS, PIGEONS. — Les retardataires sont invités à faire d'urgence leur déclaration à la Mairie.

BAISIEUX

RESULTAT D'ADJUDICATION. — L'adjudication de pains pour le Bureau de bienfaisance a été faite au profit de M. Auguste Pondeville, boulanger à Baisieux, avec un rabais de 1 c. 1/2 au kilog, d'après la taxe établie dans la commune. Cette adjudication est accordée pour une durée de trois ans.

ANNAPPES

PROCES-BERBAL a été dressé par le garde-champêtre de la commune, à charge de M. Courouble-Thiers, vidangeur à Marcq-en-Baroeul, pour avoir déversé le contenu de neuf voitures de vidange, sur la voie Ordouille, à proximité de la brasserie Dubus et de la ferme de M. Delfontaines.

FABRIQUE DE GROSSE VANNERIE
—: RÉPARATIONS :—
PANIERS A PIGEONS pour VOYAGES
Spécialité de Paniers en Rotin et Osier cercle pour Filatures, Peignages, Tissages et Teintures
Montage spécial de PATINS avec roulettes
Arthur AELBRECHT
48, RUE DU GAZ — MOUSCRON 31936

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 11 JANVIER :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'épargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures.

Etablissement municipal des bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

L'INSTALLATION OFFICIELLE DE M. LE CHANOINE MOUQUET comme curé-doyen de la paroisse Notre-Dame

Lundi, à 11 h. 30, a, en lieu, à la paroisse Notre-Dame des Anges, à Tourcoing, l'installation officielle de M. le chanoine Mouquet, pro-doyen, comme curé-doyen de la paroisse.

La cérémonie était présidée par M. le chanoine Catteau, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, curé-doyen de St-Martin, à Roubaix.

Une très nombreuse assistance de fidèles

M. LE CHANOINE MOUQUET
nouveau doyen de Notre-Dame

était venue, pour témoigner à M. le chanoine Mouquet toute sa sympathie et son attachement au nouveau doyen, qui depuis 1919, assistait M. le chanoine Debrabant, et put, pendant cette longue période, prouver ses belles et nobles qualités de pasteur et de prêtre.

Dans les stalles avaient pris place: Mgr Leclercq, curé-doyen honoraire de St-Christophe; MM. les chanoines Malaquin, curé-doyen du Sacré-Cœur, et Varrasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés Liénart, curé-doyen de Saint-Christophe; Dethoor, curé de St-Jacques; Pelabon et Basquin, vice-doyens honoraires; Lemaitre, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing; Turck, directeur au Grand-Séminaire de Lille, et de nombreux abbés, amis du nouveau doyen.

Parmi l'assistance se trouvaient les membres du Comité paroissial, et les délégations des différentes œuvres.

La cérémonie débuta par le chant du « Veni Creator », puis M. le chanoine Catteau monta en chaire.

L'allocution de M. le chanoine Catteau

En un coup d'œil rapide, il rappelle le souvenir des différents curés-doyens de la paroisse, qu'il connut et vit à l'œuvre: M. l'abbé Simon, fondateur, qui mena à bonne fin l'érection de l'église Notre-Dame; puis M. le chanoine Debrabant, dont l'action fit tant de belles choses, par son travail personnel et aussi, plus tard, avec l'aide de MM. les prodoyens Gruson, Poullet et surtout Mouquet.

M. le chanoine Catteau parla des admirables qualités de M. le chanoine Mouquet, qu'il eut l'occasion et le bonheur de connaître comme élève, puis, plus tard, comme confrère. Il le montre comme un prêtre au grand cœur, et de grande piété.

Il termine en souhaitant que pendant de longues années, le nouveau doyen puisse, à la paroisse Notre-Dame exercer son fécond ministère, en échange duquel il trouvera des joies qui récompenseront ses efforts, un large concours de bonnes volontés et beaucoup de prières.

Cette allocution terminée, M. le chanoine Catteau procède à l'installation du nouveau doyen, qui, tandis que la maîtrise paroissiale chante les prières liturgiques, prend possession des clefs du tabernacle, de sa stalle, de son confessionnal, des clefs de l'église, des fonts baptismaux et de la chaire.

L'allocution de M. le chanoine Mouquet

Du haut de la chaire, M. le chanoine Mouquet remercie Dieu du grand honneur qui lui revient, honneur redoutable, certes, mais qu'il accepte par obéissance, et aussi parce qu'il aime ses paroissiens et veut leur bien.

Le champ d'action est vaste, dit-il, mais je suis heureux de m'y consacrer tout entier et de pouvoir mener à bonne fin l'œuvre divine que j'aurai à accomplir.

M. le chanoine Debrabant a fait preuve de vertus admirables, je suis heureux de les garder et de continuer la mission de celui qui fit tant de bien à la paroisse Notre-Dame.

Le nouveau doyen rappelle ses souvenirs de jeunesse, et particulièrement l'époque où sous les conseils de M. le chanoine Catteau, il faisait ses premières études. De ses conseils, il le remercie de tout cœur. Son souvenir va ensuite à ses vicaires qui constituent la grande famille paroissiale, à ses confrères présents, apportant leur témoignage de sympathie, et à ses paroissiens qu'il assure de son plus entier dévouement pour le bien de leur âme, et la cause de Dieu.

La cérémonie se continue ensuite par la bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du « Te Deum » qui, en consacrant l'installation de M. le chanoine Mouquet, ouvre au nouveau doyen, le champ vaste de sa paroisse où il pourra, comme le bon Maître, semer la bonne parole et faire le bien.

Nous félicitons de tout cœur M. le chanoine Mouquet, et le prions d'agréer nos vœux de long et fécond ministère à la paroisse Notre-Dame.

LA LIBERTE DU TRAVAIL

Violences envers des ouvriers qui travaillent

Depuis longtemps déjà, de nombreux ouvriers du tapis, ont, malgré la fièvre, de cette corporation, repris leur travail. Presque toutes les usines possèdent du personnel qui s'occupe à fabriquer les commandes urgentes.

Cette reprise du travail partielle, ne va pas sans heurt. D'après les déclarations que nous avons reçues, d'ouvriers, travaillant, voilà déjà plusieurs fois que des actes de violences sont commis.

Les procédés employés par les grévistes sont, en général, ceux du « guet-apens ».

Tapis dans un endroit sombre — plus particulièrement au Boulevard Industriel, très propice pour leur genre de travail, — ils attendent celui qu'ils ont repéré, puis, à son passage, le jètent à terre, et le rouent de coups, se souciant bien peu des conséquences de tels actes.

C'est ainsi qu'un ouvrier est venu nous montrer un certificat médical, qui constatait de sérieuses contusions externes et même internes, entraînant une incapacité de travail de plusieurs jours.

Ces scènes se sont produites plusieurs fois déjà, notamment mercredi et vendredi, au soir.

Si le droit de grève est imprescriptible, la liberté du travail est, elle aussi, un droit, que nul ne peut violer.

Il faut espérer que des mesures énergiques seront prises pour empêcher le retour de semblables méfaits et pour que des dispositions spéciales viennent protéger les ouvriers qui ont le droit de travailler.

M. J. Sn.

LES FUNERAILLES DE Mme Ve A. PIETTRE. — Lundi matin à 9 h. 45, ont eu lieu, en l'église Saint-Christophe, les funérailles de Mme Ve A. Piettre, mère de M. l'abbé Piettre, directeur de l'Ecole Industrielle de Tourcoing.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Piettre, assisté de M. le chanoine Catteau, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing et accompagné de tous les professeurs de l'école. La messe fut chantée par M. l'abbé Liénart, curé-doyen de Saint-Christophe, et l'absoute donnée par M. le chanoine Flipo, vicaire-général.

Après la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière d'Estaires, pour y être inhumé.

Nous renouvelons à M. l'abbé Piettre, en cette douloureuse circonstance, nos plus sincères condoléances.

MEUBLES D'ART A. DE BEYNE, maître-ébéniste, 167-169, rue Pellart, Roubaix. 32061

REUNION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES COURS POST-SCOLAIRES PROFESSIONNELS. — La Commission de surveillance des cours post-scolaires professionnels s'est réunie le dimanche 9 janvier, à la Mairie, à 10 h. 30, sous la présidence de M. A. Parsy, délégué à l'Instruction publique.

Vingt personnes responsables avaient été convoquées pour répondre des absences de leurs enfants, aux cours, pendant le mois de décembre. La Commission a décidé de leur appliquer la peine de l'affichage à la porte de la Mairie, pour une période d'un mois.

MEUBLEZ-VOUS aux Galeries Maman Louise, 179-179 bis, rue de Lannoy, Roubaix. 32076

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Le personnel de la forge des Etablissements F. Masurel frères, à Tourcoing-les-Frances, voulant témoigner sa sympathie envers l'ami J.-B. Corrion, médaillé du travail pour ses trente années de bons et loyaux services rendus à la maison, s'est réuni samedi dernier 8 janvier, pour féliciter ce dévoué camarade et lui offrir, en cette occasion, un superbe cadeau dont il en gardera le meilleur souvenir.

Aux vins d'honneur, ce brave ouvrier reçut de ses amis un chaleureux vivat des Flandres qui clôtura cette belle manifestation.

LA STATISTIQUE DE L'ABATTOIR. — Nous relevons les chiffres suivants dans la statistique du mouvement général des bestiaux introduits, ainsi que des abatages effectués à l'Abattoir public, du lundi matin 3 janvier au dimanche suivant, à midi.

Il a été abattu : 55 bœufs, 44 taureaux; 42 vaches et génisses; 100 veaux gras; 184 moutons, 139 porcs, 14 chevaux.

Les quantités déclarées se sont élevées à : 58.927 kil. pour la ville; 17.564 kil. pour l'extérieur, et 4.052 kil. de viande de cheval.

Le prix moyen a été au kil. : gros bétail, 8.25 à 11.50; veaux gras, 13 à 16 fr.; moutons, 10 à 13 fr.; porcs, 12.50 à 13 fr.

En outre, 448 kil. de viande ont été saisis par le service d'inspection.

HARMONIE OUVRIERE DE LA BOURSE DU TRAVAIL. — Répétition générale mercredi 12 janvier, à 19 h. 30, à la Bourse du Travail, rue de Guisnes. — Cours de solfège : Répétition habituelle des élèves du cours, mercredi 13 janvier, à 18 h. 30, au local, Bourse du Travail.

SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES CRICK-ECKS. — Ce soir mardi, répétition générale par M. J. Duysburgh. Communications.

MOUVAUX

CONFERENCE SUR LES HABITATIONS A BON MARCHÉ. — Le dimanche 23 janvier, une réunion aura lieu à la Mairie, à 10 heures, en vue de la construction d'habitations à bon marché dans la commune sous les auspices de « L'Epargne Immobilière » de Marcq-en-Barœul.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le feu détruit un hangar de ferme

Dégâts importants

Lundi, vers 18 heures, un incendie s'est déclaré dans un hangar à fourrage, dépendance de la ferme de M. Louis Theilier, située sur le territoire de la commune de Marcq-en-Barœul, à la limite du territoire de Mons-en-Barœul.

La ferme est située en pleins champs et le hangar est à une distance d'une centaine de mètres de l'habitation. Pas d'eau à proximité. On n'a pas appelé les pompiers qui, en la circonstance, n'auraient pu intervenir.

Le personnel de la ferme a fait ce qu'il a pu pour limiter l'incendie et a réussi à isoler une partie du bâtiment.

On ignore les causes du sinistre. Les dégâts, qui seraient assez importants, sont couverts par une assurance.

VOL DANS UN CHANTIER. — Dans une maison en construction, sur le Boulevard de Lille, des inconnus, après avoir fracturé la porte du garage, se sont introduits dans une chambre du premier étage et ont dérobé un vibrequin à cliquet et une pince à souder, le tout d'une valeur de 65 francs et appartenant à M. Fernand Maréchal, 27 ans, électricien au service de M. Reinaud, entrepreneur à Lille. M. Jacquemet, commissaire de police, a ouvert une enquête.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Contrôleur des contributions se rendra à la Mairie, 1er étage, aujourd'hui, de 14 à 17 h. pour recevoir les réclamations concernant les contributions.

NORD

HORRIBLE MORT D'UNE FILLETTE A HAMELINCOURT. — Un affreux accident vient de plonger dans la plus profonde consternation, la paisible commune d'Hamelincourt, canton de Croisilles. M. Descouvelaere, agriculteur, avait fait récemment installer l'électricité dans sa ferme et procédé à des essais de mise en marche, lorsqu'une fillette de 5 ans, Léone Bigart, s'étant approchée d'un arbre de transmission, fut happée par les vêtements et entraînée dans un mouvement de rotation.

On a relevé la pauvre petite la tête à demi écrasée et les bras fracturés. L'enfant avait cessé de vivre. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

UNE FILLETTE EBOUILLANTÉE MEURT A L'HOTEL-DIEU DE DOUAI. — Stanislava Rabieczynski, âgée de 4 ans, dont les parents habitant cité Planté, à Leforest, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante que sa mère avait posé dans la cuisine en laissant l'enfant un instant seule. Transportée à l'Hôtel-Dieu, à Douai, la fillette n'a pas tardé à succomber à ses brûlures.

SOMME

LA BOURSE DU TRAVAIL D'AMIENS CAMBRIOLÉE. — Des malfaiteurs ont pénétré la nuit dernière dans la Bourse du Travail d'Amiens, par effraction. Ils ont volé la caisse des chômeurs contenant 3.000 fr. Les recherches se poursuivent.

CONDAMNATION POUR EXERCICE ILLEGAL DE LA MÉDECINE A AMIENS. — A la requête du Syndicat des chirurgiens dentistes du Nord de la France, le Tribunal correctionnel d'Amiens a condamné à des peines d'amende et à des dommages-intérêts trois médecins dentistes qui, sous le couvert de docteurs en médecine prête-noms, avaient pratiqué sans diplômes la chirurgie dentaire.

UN BERGER
APERITIF ANISÉ 31971
Ets CLAUDE BERGER et Cie — Marseille

CARNET DU JOUR

REMERCIEMENTS

— Madame Albert Van de Weghe-Joire, Monsieur Pierre Van de Waghe, Monsieur et Madame Jacques Faucheur, Monsieur et Madame Gabriel Verley et leur famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de Monsieur Albert Van de Weghe, vous adressent leurs sincères remerciements. 31d

Olga DESPRETZ invite son Elégante clientèle à venir visiter son Exposition de blanc le Jeudi 13, 21bis, rue Saint-Georges, Rx (Tél. 357). 32240d

PETITE CORRESPONDANCE

Léonie Ennuyée. — 1. Il y a une grosse difficulté pour reprendre les maisons à usage professionnel, car par suite d'un oubli, vraisemblablement, la loi du 1er avril, qui leur est applicable, ne mentionne pas le droit de reprise et le restreint aux locaux d'habitation; 2. Vous ne pouvez pas réviser un bail contracté après le 24 octobre 1919, mais vous pourrez, à l'expiration d'une période, donner congé dans le but de solliciter une augmentation. Vous aurez intérêt, pour la question de reprise, à consulter un avocat. — **Georges 100.** — Malheureusement non, mais les trois mois faits auparavant vous seront comptés. — **Théan 256.** — Nous ne comprenons pas comment ayant un père Français et étant lui-même né en France cet homme a pu opter pour la Belgique; c'est absolument impossible. Il a dû se faire naturaliser ou alors son père n'était pas Français. — **P. D. 101.** — Veuillez vous adresser au Recrutement, place aux Bleuets, à Lille. — **J. P. B. 298.** — En général à Roubaix, augmentation de 110 %, pour la différence entre les contributions de 1914 et les contributions actuelles, à l'exception de l'impôt sur le revenu de la propriété foncière. On peut remplacer ce dernier chef d'augmentation par un forfait de 15 % si le locataire s'y prête. — **H. V. 125.** — Oui, il a le droit de profiter de la réduction du temps de service et il importe peut que certains de vos enfants soient mariés et que d'autres n'habitent pas avec vous. — **L. P. 40.** — Ce n'est pas nous qui sommes chargés de l'établissement des feuilles de contributions et lorsque vous aurez reçu votre feuille, voyez sur quelles base on a calqué l'impôt et soumettez-nous la question pour que nous puissions vérifier.

J. et H. Ennuyés. — Pardon; il y a six mois et non pas cinq, car l'article élidé (l') compte pour un mot. — **O. M. 136.** — Si votre maison est située à Roubaix, voyez ce que nous répondons plus haut à J. P. B. 298. — **Un ennuyé de Croix 33.** — 1. S'il y a plus de 6 mois que vous payez le loyer à ce taux, vous ne pourrez plus en demander la réduction; 2. La trésorerie se trouve, à Lille, rue d'Aujou. — **Fervenche.** — Nous n'osons pas nous prononcer sur le montant du loyer car, pour les locations commerciales, la loi n'a pas fixé de chiffre déterminé. — **Deux pauvres vieux.** — Vous avez grand intérêt à ce que le véritable prix soit marqué sur la quittance. — **Léon de Cateau.** — Que voulez-vous dire par acte notarié puisque vous n'achetez pas de maison! — **Veuve ennuyée. 35.** — Le loyer que vous payez actuellement nous paraît suffisant. — **J. C. 89.** — Nous ignorons la date exacte. — **Dutilleul.** — La loi n'exige pas qu'on ait repris un fonds de commerce, elle indique que lorsqu'on exerce un commerce depuis un temps qui varie suivant les circonstances, on peut solliciter le renouvellement de la location. Depuis combien de temps le locataire est-il installé? — **Futur Français.** — L'étranger naturalisé est astreint aux mêmes obligations que les Français, et par conséquent, aux charges militaires. — **Lecteur assidu.** — Vous ne devez pas nous poser de questions en termes généraux. Exposez-nous votre situation particulière et nous vous conseillerons. — **Manon 19.** — S'il ne s'agit pas d'une maison de commerce, vous payez un loyer suffisant. — **Locataire ennuyé. Tourcoing.** — Lisez que toutes ces conditions sont posées par le bail! En ce qui concerne le taux du loyer, vous êtes hors délai pour demander la réduction.

Concerts & Spectacles

Nous ne publions sous cette rubrique que des communiqués n'engageant en rien la responsabilité morale de notre journal.

ROUBAIX. — C'est ce soir, à 8 heures très précises, en spectacle de gala, la représentation subventionnée par l'Administration Municipale, du « Chemineau », grand drame lyrique de J. Richepin, musique de Xavier Leroux. Orchestre et chœurs sous la direction de M. Viguier. Mise en scène de M. Henrotte. 32232d

— **Comme les Feuilles » à l'Hippodrome-Théâtre.** — « Comme les Feuilles », l'œuvre superbe du célèbre auteur Giacosa, qui obtient un immense succès à Paris et que les Tournées Ch. Baret ont choisie pour leur prochain spectacle du Cycle, sera donnée le dimanche 16 janvier, matinée et soirée. 32268

TOURCOING. — Au Nouveau Théâtre Chrétien de N.-D. — « Michel Strogoff ». — Nous avons maintes fois dit tout le bien que l'on était en droit de penser de la célèbre féerie « Michel Strogoff », que le Nouveau Théâtre Chrétien vient de donner avec toujours le même succès, pour la cinquième fois.

Il nous a été possible de pouvoir assister à une partie de ce spectacle, et d'en juger le mérite.

Avant de donner notre opinion sur les artistes, parlons avant tout de ce qui constitue le plus gros effort: la mise en scène.

Les décors sont parfaits, brossés avec vérité et vigueur, ils ont fait dérouler devant la salle, un ensemble de cadres, tous divers et tous aussi bien réussis. Cette première constatation mérite d'être soulignée, car elle permet de juger du souci apporté dans l'ensemble.

Une autre perfection, fut celle de l'éclairage, judicieusement adapté aux décors, et contribuant à leur effet.

Les costumes de la figuration étaient frais et habillaient très correctement. Ces trois premiers points sont essentiels, car ils constituent, dans une féerie aussi compliquée, un très gros appoint.

Passons aux acteurs. Michel Strogoff, artiste